



VERSAILLES

Compte-rendu du Conseil de quartier Saint Louis 8 mars 2010

Conseil présidé par Marie-Laure Bourgouin-Labro et Martin Lévrier

Présents : Guy Bourachot, Jacques Couturier, Clotilde Daniel, Lucie Desarbres, Philippe Dequecker, Thierry Duguet, Fabrice Gras, Xavier Guitton, Olivier Flahaut, Janine Lamarre, Dominique Le Gall, Catherine Martin-Gerbault, Pascale Mérillon, Eléonore Pahlawan, Philippe Pain, Sophie Pillard, Josepha Quentin-Boskovic, Olivier Rousseau, Isabelle Talamon, Béatrice Van der Marlière

Excusés : Marie-Christine Bidon le Boetté, Catherine Chavanes, Philippe Cleac'h, Sylvie Dario, Didier Foucault, Jean-Claude Mariannie, Paul Sentilhes

Absents : Sophie Allée, Fabienne Billioud, Louis de la Villesoye, Henry de Lesquen

% de participation par collège : membres élus par les habitants : 80%
membres élus par les associations : 66%
membres nommés : 50%

avec l'intervention de M. Thierry VOITELLIER, Maire-Adjoint délégué à la voirie, aux déplacements urbains et à la sécurité

- Lecture des réponses du questionnaire de l'Essor de Versailles au sujet des conseils de quartier: Les réponses sont d'une manière générale peu flatteuses pour le conseil de quartier Saint Louis, mais elles ne reflètent pas la position de l'ensemble des membres du conseil, dans la mesure où seuls 6 ou 7 membres ont été sollicités (sur quels critères?) pour répondre à cette enquête. Il est convenu d'envoyer –sous réserve de l'accord du Président d'Essor- le questionnaire à tous les membres du conseil afin de recueillir l'opinion la plus large concernant le fonctionnement et les axes d'amélioration du conseil.
- Prochain conseil: Avec la présence de Mme Marie BOELLE, Maire-Adjoint délégué au commerce, au tourisme et au camping. Questions à envoyer à Thierry Duguet. Date à définir.

QUESTIONS ET REPOSES M. THIERRY VOITELLIER

I. SECTEUR PIETONNIER :

1. Rue de Satory: suggestion d'étendre aux rues du Vieux Versailles et du Jeu de Paume... Réflexion en cours sur le marché dans le quartier. Le marché devrait revenir rue de Satory. Rue des Récollets, projet de rue semi-piétonne en bloquant la rue de temps en temps ou zone 30.

2. Carrés Saint Louis: reprendre le projet ?
Peut être intéressant car au contraire de la rue de la Paroisse, il y a ici une demande de la part des commerçants.

II. STATIONNEMENT :

1. Quelles règles concernant l'installation ou la dépose de potelets:
Pas de règle, ni de politique générale qui permettrait peut-être de récupérer des places de stationnement. Regardent au cas par cas. Remonter des e-mails directement à Thierry Voitellier.

2. Projet de grands parkings de délestage

- aux Matelots/Mortemets avec navette Château (quid du projet d'accueillir l'Open de France de Tennis?)
- terrain de la DDE en haut de la rue du maréchal Joffre?
- à Satory avec mise en place de navettes?

Les besoins de parkings de délestage sont évidents et la question est récurrente. Mais le sujet est sensible: Pour la Ville, problème financier en cas d'abandon des recettes du parking de la place d'armes, les impôts locaux devraient augmenter de 3% pour compenser. Pour le Château, volonté de préserver son patrimoine de part et d'autre de la RD10. Mais les choses semblent récemment avancer.

L'allée aux Moutons: trop petit

Autres projets à l'étude: Motoball, entrée de Satory, Carrefour du Cerf-Volant

III. CIRCULATION :

1. Suggestion de développer les feux synchronisés et réglés à 50km/h notamment sur les grands axes (ex rue du Maréchal Joffre, Avenue de Paris, Avenue de Saint Cloud) afin d'améliorer la fluidité du trafic, d'augmenter la sécurité et de réduire la pollution. Le problème est que ces grands axes sont du ressort du Conseil Général et non de la Ville. La Mairie de Versailles tente de faire évoluer les choses mais c'est long.

2. Quid du test des feux réglés avec caméras rue des Etats Généraux et rue des Chantiers? Un peu de retard mais ce projet devrait voir le jour à l'automne 2010. Ce sont les flux des véhicules qui seront relevés et analysés, et les feux seront déclenchés en fonction de la circulation. Ce sera une première européenne, voire mondiale.

3. Suggestion d'installer des radars de feux comme à Buc ou à Ville d'Avray. Passent au rouge lorsqu'on dépasse la limite autorisée. Exemple rue Edouard Charton.

Là encore, ça relève du Conseil Général mais il y a un projet d'installation de 5 feux à déclenchement à Versailles en 2010. L'un dans le quartier St Louis au Carrefour Joffre/Orangerie/Leclerc.

4. Feux à régler:

- a. rue de l'indépendance américaine angle rue de l'orangerie: trop court pour les voitures
- b. avenue de Paris face à l'Hôtel de Ville: trop court pour les piétons

Voir réponses écrites de T. Voitellier

5. Point à date sur le projet ZAC Chantiers et ses conséquences sur la circulation et la sécurité dans le quartier notamment au niveau du carrefour du square des Francines. Il y a un travail en cours pour installer un tourne à gauche dans le bas de l'Avenue de Sceaux. Voir aussi le large résumé du projet et des travaux prévus publié dans le dernier "Versailles".

6. Point à date sur les statistiques d'accidentologie à Versailles et dans le quartier Saint Louis.

A communiquer avec le CR

7. Combien de poids lourds, en infraction, ont été pénalisés ?

La police municipale fait des contrôlesmais elle ne peut verbaliser qu'à hauteur de 11€ ce qui est évidemment peu dissuasif. La police nationale fait 2 à 3 contrôles par mois avenue de Paris et à la hauteur de la piscine de Porchefontaine.

IV. PISTES CYCLABLES :

1. Plusieurs discontinuités des pistes à régler rapidement car sont un frein pour beaucoup à la pratique du vélo:

- a. Rue du Général Leclerc
- b. Rue de Noailles pour aller à la gare des Chantiers (y aura t'il par ailleurs une piste cyclable dans le passage SEVESC?)
- c. Rue Edouard Charton, petite partie entre l'avenue de Sceaux et la rue d'Anjou Noté
- d. Rue du Maréchal Joffre dans la totalité
- e. Rue d'Anjou
- f. Rue du Maréchal Foch entre l'Avenue de Saint Cloud et le Marché

Noté par T Voitellier.

La rue St Médéric est prévue de passer à double sens cycliste en 2010.

2. Pour les grands axes de circulation (rue de l'Orangerie, rue du général Leclerc, rue du Maréchal Joffre, rue Royale) étudier la réalisation de pistes cyclables isolées du trafic par les places de stationnement comme rue de Rivoli à Paris.

3. Pour ces mêmes axes avoir au moins des plots bas comme ceux de la rue Edouard Charton pour délimiter les pistes cyclables.

Noté par T Voitellier.

4. Signalisation à l'adresse des cyclistes à améliorer sur les nouvelles pistes cyclables à contresens (rue Edouard Charton, rue St Honoré). Problèmes de sécurité: les cyclistes ne comprennent pas qu'il y a des priorités à droite à respecter.
Noté par T Voitellier.

5. Sécurisation des carrefours: comment faire? Exemples ailleurs? Aux Pays Bas?...

6. Nettoyage des pistes cyclables notamment celles de l'Avenue de Paris

V. BUS :

- A quand des bus moins polluants à Versailles et en cohérence avec le projet Movéo...? La police municipale fait des contrôles mais là aussi elle ne peut verbaliser qu'à hauteur de 11€

Prochaines étapes:

Obtenir réponses écrites que Thierry Voitellier avait préparées.

Sur sa proposition, le revoir en RV pour approfondir certains points laissés en suspens.

VI. PARKING VELOS-TROTTINETTES (pour les élèves du Collège Pierre de Nolhac)

Monsieur Voitellier précise qu'avant d'étudier la faisabilité du parking rue de Limoges, il souhaitait s'assurer de l'impossibilité réelle de le faire dans l'enceinte même du collège. Monsieur Voitellier doit donc voir si un parking à l'intérieur de l'établissement empêcherait un camion de pompier d'entrer en cas d'urgence. Nous attendons la réponse. Il a également précisé qu'il était favorable à ce projet et qu'il entendait le caractère urgent de la demande afin que le parking puisse voir le jour pour la rentrée scolaire 2010-2011.



Tous les membres du conseil de quartier souhaitent beaucoup de courage et une bonne convalescence à Jean-Claude Mariannie.

La prochaine réunion du conseil de quartier aura lieu le **lundi 17 mai 2010**.

La prochaine permanence aura lieu le **samedi 12 juin 2010** de 10 h à 12 h. Avec MM. Bourachot, Couturier et Dequecker. (la clé doit être prise à la maison de quartier 50, rue Royale, la veille, avant 16 h).